

# **2024-UNAT-1504, AAX**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Le TANU a estimé que la demande de l'agent n'était pas recevable ratione materiae. Il a également estimé que l'e-mail identifié comme la décision contestée était une réponse générale du partenaire des ressources humaines à la demande générale de l'agent concernant le SEG, qui n'abordait pas sa situation personnelle. En tant que tel, il ne constituait pas une décision administrative individuelle ou définitive affectant ses conditions d'engagement au titre de la règle 11.2(a) du Règlement du personnel.

Le TANU a rejeté l'appel et confirmé le jugement n° UNDT/2023/107, bien que pour des raisons différentes, le juge Colgan étant dissident.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Un fonctionnaire de l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues (ONUDC), Office des Nations Unies à Vienne (ONUV), a contesté la décision de l'Administration de ne pas autoriser le cumul de l'allocation pour frais d'études (EG) et de l'allocation pour frais d'études spéciaux (SEG).

Dans son jugement n° UNDT/2023/107, le Tribunal a conclu que l'Administration avait correctement déterminé que les régimes EG et SEG étaient soumis au même plafond unique et a rejeté la demande de l'agent.

L'agent a fait appel.

## Principe(s) Juridique(s)

Le TANU a le pouvoir de contrôler à la fois la compétence du TNDU et la sienne propre, que la question ait été soulevée ou non par les parties.

Une décision administrative est une décision unilatérale de nature administrative prise par l'administration et impliquant l'exercice d'un pouvoir ou d'une fonction en vertu d'un instrument statutaire, qui porte atteinte aux droits d'autrui et produit des conséquences juridiques directes.

La détermination de ce qui constitue une décision de nature administrative doit se faire au cas par cas et dépend des circonstances. La nature de la décision, le cadre juridique dans lequel la décision a été prise et les conséquences de la décision sont des éléments clés pour déterminer si la décision en question est une décision administrative. Ce qui importe n'est pas tant le fonctionnaire qui prend la décision que la nature de la fonction exercée ou du pouvoir exercé. La question est de savoir si la tâche elle-même est administrative ou non.

## Résultat

Appel rejeté sur le fond

## Texte intégral du jugement

[Texte intégral du jugement](#)

## Applicants/Appellants

AAX

## Entité

UNOV/UNODC

## Numéros d'Affaires

2023-1871

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

20 Déc 2024

## President Judge

Juge Gao

Juge Colgan

Judge Ziadé

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Définition

Prestations et droits

Procédure (première instance et TANU)

Procédure (première instance et TANU)

Décision administrative

## Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2(a)

TANU Règlement de procédure

- Article 18.1

TANU Statut du Tribunal

- Article 8.3

## Jugements Connexes

UNDT/2023/107

2024-UNAT-1409

2011-UNAT-182

2010-UNAT-058

2014-UNAT-481

2021-UNAT-1102

2018-UNAT-840

2019-UNAT-967